

LA  
**CHAMBRE N° 7**

PAR RAOUL DE NAVERY

VII

APRÈS LE CRIME

Le premier soin des magistrats, dès qu'ils eurent attentivement lu le procès-verbal du Dr Sameran, fut de visiter les diverses pièces de l'auberge. Le couvert dressé dans la salle voisine de la chambre du voyageur occupant le n° 7, le désordre régnant dans cette pièce indiquaient suffisamment que les hôtes de Jarnille avaient joyeusement soupé et bu avec excès.

Quand le juge d'instruction inspecta le balcon placé en face de la salle à manger, théâtre de la dernière orgie de Maxime de Luzarches, il aperçut l'échelle dressée contre la balustrade.

—Affamé plutôt, et transi de froid.  
—Se trouvait-il une lanterne dans l'écurie ?  
—On l'avait emportée. Nous pensons que le feu a été mis par inadvertance, Chemineau avait l'habitude de fumer.

—Nous sommes sur une voie qu'il faut suivre, dit le magistrat. La scène se reproduit aisément à mes yeux... Chemineau quitte l'écurie, dresse l'échelle qu'il y a prise le long du balcon, inspecte les diverses chambres qui y prennent entrée et, apercevant un voyageur endormi sur la table, il brise le carreau, lève le loquet, pénètre au n° 7, assassine le malheureux, lui dérobe à la fois son argent et ses papiers et redescend, met le feu à la paille de l'écurie afin de cacher le premier crime grâce à un second, puis se sauve à travers la campagne... Voilà qui me semble absolument clair, qu'en pensez-vous, monsieur le juge de paix ?

—Certainement, bon nombre de faits s'accumulent contre ce vagabond, cependant, en ma qualité d'habitant du pays, je connais les agissements de Chemineau ; jamais il ne m'a produit l'impression d'un scélérat.

premier étage des traces du souper de la veille, et dans l'après-midi, Maxime et ses amis furent prévenus que les magistrats les attendaient.

Lorsque de Luzarches se présenta, rien sur son visage ne trahissait les émotions de la soirée et les fatigues d'une nuit d'orgie. Une expression de surprise douloureuse se lisait seule sur sa physionomie.

Le premier mot du magistrat fut :

—Comment se porte M. Henriot de Marolles ?

—Sa faiblesse augmente d'heure en heure.

—Vous avez soupé hier ici en compagnie de plusieurs amis ?

—Oui, monsieur.

—Il ne m'appartient point de chercher si le devoir d'un neveu reconnaissant s'accorde avec de semblables réunions. Je laisse à votre conscience le soin de vous adresser des reproches... Magistrat, je vous interroge sur des faits... N'est-il rien survenu d'étrange durant cette soirée ?

Une chose bizarre, voilà tout... Tandis que nous soupions, nous avons tout à coup aperçu collée aux vitres de notre balcon la face d'un mendiant à la fois ignoble et grotesque. Son expression était telle que



Quelques heures plus tard on apprit que le corps de Chemineau venait d'être trouvé mort — (Voir page 150, col. 1.)

—Un de vos domestiques l'a-t-il mise à cette place ? demanda le magistrat.

Les serviteurs interrogés soutinrent que la veille cette échelle se trouvait dans l'écurie.

—Qui a couché dans cette écurie ? reprit le juge.

—Un vagabond reçu ici par pitié, répondit dame Jarnille.

—Connaissez-vous cet homme ?

—On l'appelle, au pays, le père Chemineau, mais je ne crois pas que ce soit son véritable nom.

—Ne vous a-t-il point semblé que sa présence présentait quelque chose de suspect ?

—Non, monsieur. Nous l'avons connu jouissant d'une large aisance qui s'est fondue dans la paresse et la débauche...

—Ainsi, il est avéré que cet homme est un mauvais sujet.

—Il a menée une vie dissipée. Pourtant, je dois reconnaître que depuis qu'il vient demander l'aumône dans les endroits qu'il fréquentait jadis, jamais personne n'a eu lieu de s'en plaindre.

—Était-il ivre hier au soir ?

—Pouvez-vous m'indiquer une autre piste ? demanda le juge d'instruction.

—Non, monsieur ; mais une sage lenteur dans l'instruction de cette affaire nous amènera peut-être à découvrir quel mobile a pu diriger l'assassin.

—En est-il d'autre que le vol ?

—On pouvait avoir intérêt à se débarrasser de M. de Marolles.

—Qui ? demanda le juge d'instruction.

—C'est ce qu'il s'agit de chercher.

—Ne nous égarons pas, monsieur, ne nous égarons pas ! Chemineau doit être le coupable ; nous allons lancer à sa poursuite la brigade de gendarmerie, et ce soir même il sera incarcéré.

Le juge de paix s'inclina avec déférence, mais sans paraître convaincu.

Cependant, le magistrat chargé d'instruire l'affaire entraînait déjà dans son parti le commissaire de police. On chargea donc la gendarmerie de battre le pays, tandis que l'interrogatoire des témoins continuait dans l'auberge de Jarnille.

On débarrassa rapidement la salle à manger du

mon ami Grandpré, le jugeant affamé, à ouvert la porte-fenêtre et lui a fait emporter un poulet, du pain et une bouteille qu'il crut pleine de vin blanc ; nous nous aperçûmes plus tard qu'elle contenait de l'eau-de-vie...

—Comment sortit ce mendiant ?

—Il enjamba le balcon et redescendit dans la cour au moyen de l'échelle qui lui servait d'escalier. Ensuite il rentra dans l'écurie... Lucien Grandpré improvisa une ballade sur cet incident... L'orage prit tout à coup les proportions d'une tempête, puis au milieu des éclats de la foudre nous entendîmes crier "au feu !" Et ma foi, je l'avoue, monsieur, nous étions trop gris en ce moment pour venir en aide aux travailleurs.

—Vous n'avez point connaissance d'autres événements ?

—Un souper, l'apparition d'un vagabond semblable au spectre de la famine, puis un incendie, voilà monsieur ce que Grandpré, qui est un poète doublé d'un dramaturge, appellerait une soirée "corsée."